



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Dispositif 2025 de soutien expérimental,
« **La chose publique, favoriser l'esprit critique** ».

Dans le cadre de nouvelles orientations de la politique de la vie associative, la Métropole de Lyon lance un dispositif de soutien expérimental, dimensionné sur 1 an, intitulé « La chose publique, favoriser l'esprit critique ».

Il est destiné aux acteurs de la vie associative, principalement têtes de réseau, avec l'idée de permettre des expérimentations de démarches d'éducation au développement de la pensée critique pour agir dans un monde complexe, comme levier d'engagement, d'émancipation et de fabrication de la culture démocratique.

Ce dispositif est né de réflexions issues d'un comité consultatif dit Christiane Faure, grande figure de l'éducation populaire.

L'objectif est de soutenir des démarches d'éducation au développement de la pensée critique en donnant les moyens à l'**ingénierie de projets** permettant des expérimentations s'appuyant notamment sur :

Le **transfert de grilles de lectures du monde socio-économique par la vulgarisation** et la démocratisation des sciences humaines et sociales,

La **sensibilisation à l'information permettant aux citoyens de discerner la désinformation** tout en renforçant leurs intentions de transformation en faveur de plus de justice sociale et environnementale

Le **renforcement de la participation des habitants, des animateurs d'activités socio-culturelles, des bénévoles associatifs** ex : ateliers participatifs, débats publics, etc.

Principes d'actions/modalités : Comment ?

Seront soutenus des projets métropolitains ou intercommunaux (couvrant plusieurs communes), ayant vocation à produire des effets mesurables au sein des territoires identifiés en passant par :

La création et conception d'une ou plusieurs méthodes et outils d'éducation à la pensée critique, de culture et savoir-faire démocratique dans une logique d'éducation populaire,

La capacité d'essaimage et de valorisation de ces méthodes et outils : accompagnement et/ou formation au déploiement de l'outil et à son intégration par 4 à 6 structures d'animation de vie sociale,

La mise en réseau, professionnalisation et montée en compétences des acteurs associatifs locaux : une approche collaborative et la mise en réseau avec d'autres acteurs locaux pourraient également renforcer la pertinence et la portée des projets.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES STRUCTURES ET DE CHOIX DES PROJETS

- Être une association ayant son siège social ou domiciliation sur le territoire de la Métropole, avec une année minimum d'ancienneté,
- Être une association d'envergure métropolitaine ou intercommunale, dont les actions se déploient sur plusieurs communes,
- Les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général et à l'intérêt local des territoires de la Métropole de Lyon, sont exclus les projets à visée culturelle, syndicale ou politique, les projets individuels,
- Sont exclus les projets d'études de faisabilité, stages, séjours divers et variés,
- Les structures ne doivent pas être soutenues par la Métropole au titre d'un autre dispositif sur le même projet,
- Il revient à l'association de démontrer dans son dossier qu'elle répond aux critères du dispositif et de fournir un budget en adéquation avec la demande,
- Les projets présentés devront être structurés, avec une méthode de suivi et d'évaluation appropriés pour mesurer l'impact des activités proposées. Une attention particulière sera portée aux conditions mises en œuvre, au chemin parcouru lors de la phase d'ingénierie, puis de l'essaimage,
- Le dossier doit être présenté complet dans le respect du calendrier prévisionnel.

MODALITÉS DE DÉPÔT

Vous devez déposer votre demande de subvention sur la plateforme subventions.grandlyon.com

CALENDRIER

La campagne de subvention est ouverte **du 2 novembre au 20 décembre 2024 (inclus)** pour les actions menées en 2025.

Pour toute demande d'informations complémentaires, contactez le service de la Vie associative par mail : subventions.vie.associative@grandlyon.com

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

www.grandlyon.com

Dispositif 2025 de soutien expérimental,
« La chose publique, favoriser l'esprit critique ».

MÉTROPOLE

GRAND LYON

